

LE TRIFLUVIEN

Rydes Dames Ursulines

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration.

Adresses d'Affaires

N. L. DENONCOURT AVOCAT 47, rue Royale, Trois-Rivières

OLIVIER & DESY AVOCATS 4, rue Alexandre, Trois-Rivières

HARNOIS & METHOT AVOCATS 42, rue Du Platon, Trois-Rivières

Dr L. P. NORMAND RUE BONAVENTURE HEURES DE CONSULTATION :

8 à 9 heures A. M. 1 à 3 " P. M. 7 à 8 " P. M. Téléphone 18. Boîte B. P. 302

Dr ALPH. METHOT Successeur du Dr Gervais 50, AVEN. LAVIOLETTE

HEURES DE CONSULTATION : 8 à 9 heures A. M. 1 à 3 " P. M. 7 à 8 " P. M. Téléphone 28. Boîte B. P. 474. 12-11-92

Dr N. LAMBERT Médecin-Chirurgien 122, RUE NOTRE-DAME

Residence de M. R. S. COOKE HEURES DE CONSULTATION :

8 à 10 heures A. M. 1 à 3 " P. M. 7 à 9 " P. M. Service de nuit à toute heure. Téléphone 53. 8-5-94

JOS. A. FRIGON AGENT D'ASSURANCES Cote du Boulevard Turcotte

FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE GARANTIE

Compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes

Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis TROIS jours jusqu'à TROIS ans.

Bureau, No 114. Téléphone : Résidence, No 49. B. de P. 425. 3 2 93-1a

LA "CANADA LIFE" COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE HAMILTON, ONT.

CAPITAL ET FONDS \$11,000,000.00 OBLIG. ASSURE. AU-DÉLA DE \$1,000,000.00 RENTES ANNUEL. AU-DÉLA DE 2,000,000.00

Assurez-vous dans cette puissante Compagnie, la plus ancienne, la plus solide et la plus prospère des Compagnies d'Assurance sur la Vie, faisant affaires au Canada.

Assurances effectuées aux plus bas taux. Agence aux Trois-Rivières : COTE DU BOULEVARD TURCOTTE. JOS. A. FRIGON, Agent. B. de P. 425. Téléphone 114 1-9-92-1a

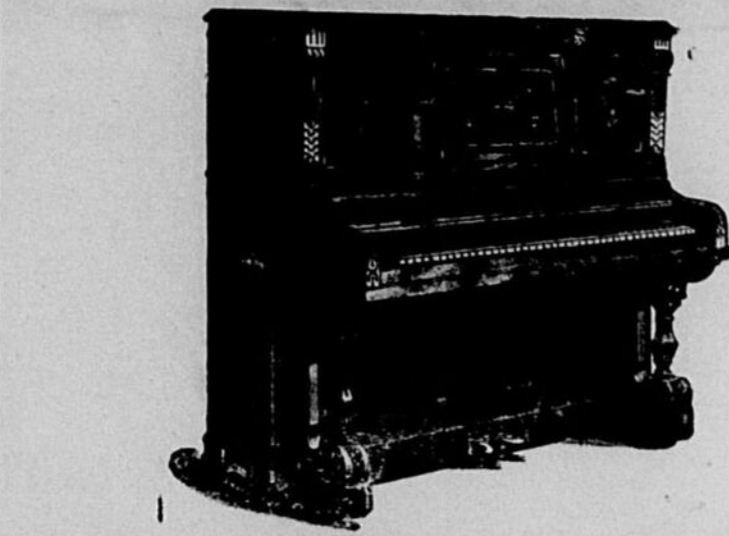
Outrage à l'armée

Quoique nous soyons habitués aux étranges contradictions qui se rencontrent sous le gouvernement de la république, il est une chose qui nous étonne pourtant, c'est de voir les privilèges dont viennent de jouir les partisans et combattants de la Commune, dans la cérémonie commémorative de la Semaine sanglante, au cimetière du Père-Lachaise.

Certes, des ordres sévères avaient été donnés pour interdire toute manifestation et tout discours dans l'enceinte du cimetière. Et M. le préfet de police Lépine a exécuté ces ordres avec une énergie calme et un tact parfait qui faisaient défaut à son prédécesseur, M. Lozé.

Mais il n'est pas moins vrai qu'on a toléré que des couronnes glorifiant la Commune fussent apportées et déposées, en nombre assez considérable sous les yeux de quinze cents gardiens de la paix et gardes municipaux.

En un mot, le gouvernement a permis, une fois de plus, la glorification de la commune et d'une manière officielle, puisque les porteurs de couronnes devaient tra-



LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU MAISON FONDÉE EN 1860.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS HARDMAN, de New York. GERHARD HEINTZMAN Co., de Toronto. MENDELSSOHN, de Toronto. WORMWITH, de Kingston

Ont aussi constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriqués au Canada. Cette maison, qui existe depuis près d'un demi-siècle, est universellement connue par son honorabilité. Catalogues expédiés sur demande. Accord et réparations faits à bon prix.

1637, RUE NOTRE-DAME, 1637 - Montréal TELEPHONE 1297. 7-6-93-1a

Ecole Privée

Au village de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, à laquelle le cours commercial dans les deux langues est enseigné comme au Montreal Business College.

S'adresser à F. X. VANASSE, Professeur. 15-12-93-1a

Réduction des prix élevés des ceintures électriques

à \$1.55, \$2.65, \$3.70; anciens prix, \$5, \$7, \$10. La qualité reste la même—16 différents genres; ceinture à batterie sèche et acide—courant faible ou fort. Prix de moitié moins dres que ceux de toute autre compagnie, et certificats émanant du pays plus nombreux que ceux de toutes les autres compagnies ensemble. Liste complète envoyée sans frais. Mentionnez ce journal.

W. T. BAER & Co., 20-5-93-1a WINDSOR, Ont

P. A. GOUIN & Co. MARCHANDS DE

Fer & Quincailleries EN GROS ET EN DETAIL

A L'ENSEIGNE — DE LA SCIE RONDE

Platon & Craig TROIS-RIVIERES

SPECIALITE :

Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre, Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Etope, Coultar, Vernis à bardeau, Courroie, Câble, Etc. Assortiment complet pour garnitures de maison.

Le tout à des Prix réduits 25-7-90-1a

REMILLARD & FRERE PROPRIETAIRES

29, Rue St-Georges, 29 TROIS-RIVIERES.

MANUFACTURIERS D'engins, Machineries pour Moulins de tout genre

Arbres de Couche, Poulins, etc. Poëles, Gharrues, Chaudrons



Une visite est sollicitée. REMILLARD & FRERE

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES Ottawa, 11.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

Après les procédures d'usage, sir Charles Hubbert Tupper propose un bill pour amender l'acte d'inspection des bateaux à vapeur.

Le bill est lu une première fois. En réponse à M. Laurier, sir John Thompson dit qu'il présentera jeudi son bill pour amender la loi du sens électoral.

LES TEMOINS SONT ABSENTS Le premier ordre du jour était l'audition des témoins Provost et Larose.

Le sergent-d'armes déclare que ces témoins ne sont pas présents. L'Orateur déclare qu'un ordre de comparaitre leur a été signifié.

Sir John Thompson propose, appuyé par sir Adolphe Caron, que ces deux témoins soient mis sous la garde du sergent-d'armes et que l'Orateur lance un bref pour leur arrestation.

Adopté. La Chambre se forme en comité sur le bill de M. Taylor, concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, et l'adopte après discussion.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL M. Brodeur propose qu'un comité de cette Chambre soit nommé afin de s'enquérir des irrégularités survenues dans les examens du service civil en novembre 1893, et mentionnées dans le rapport des examinateurs déposé sur le bureau de la Chambre, et de toutes les circonstances et de tous les faits qui ont précédé, accompagné et suivi les dites irrégularités; que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers, etc., à cet effet et d'assumer les témoins qui seront amenés devant lui.

A l'appui de sa motion, M. Brodeur dit que la rumeur circule dans les rues de Montréal que 50 candidats ont fait passer leurs examens par d'autres personnes, et que les examinateurs ont été achetés.

Il désire savoir pourquoi tous les coupables ne sont pas poursuivis, au lieu d'en poursuivre deux seulement. Bourassa, le principal coupable, aurait dû être puni lui aussi. Est-ce parce qu'il est le protégé du ministre des travaux publics qu'il a été épargné? Bourassa a induit Wilson à se présenter à sa place aux examens en disant que M. Ouimet était en sa faveur et le protégeait. Il lui a montré une lettre qu'il disait écrite par M. Ouimet et lui disait de se faire personifier.

M. Ouimet—Assurément l'honorable député ne veut pas dire que j'ai conseillé d'une manière quelconque à Bourassa de faire subir son examen par un autre. Il doit y avoir un terme à ces insinuations constantes que l'on fait de l'autre côté de la Chambre et je crois, M. l'Orateur, que cela est tout à fait hors d'ordre. Je n'ai rien eu à faire avec les fraudes en-

question ou autre chose semblable. Si l'on prétend avoir des lettres de moi qu'on les produise. M. Brodeur répond qu'il n'a que répété ce qu'il a entendu dire. Il ne croit pas que M. Ouimet ait écrit cette lettre, mais il devrait pas de son nom aussi indiscrètement. D'autant plus que ce nommé Bourassa n'a pas même été destitué. Il continue en se lançant en attaques contre un peu tout le monde et spécialement contre M. F. Benoit qui était président des examinateurs à Montréal.

Sir John Thompson dit qu'il n'a pas l'intention d'excuser ceux qui se sont rendus coupables de fraudes lors des examens du service civil. Il est regrettable que des délais aient eu lieu dans les poursuites, mais ils ont été involontaires. Des ordres ont été donnés aux agents du département de la justice de poursuivre tous ceux contre qui une preuve peut être faite. Ces poursuites se continuent et une enquête parlementaire dans les circonstances, serait de nature à entraver l'action de la justice. C'est d'ailleurs contraire à la pratique que le parlement intervienne lorsque le gouvernement n'a pas terminé sa tâche, à moins qu'il soit prouvé que le gouvernement ne fait pas son devoir. Dans le cas actuel, le gouvernement a fait son devoir et une enquête parlementaire nuirait aux poursuites légales.

M. Laurier dit que le comité demandé aurait pour mission de faire une enquête sur tout le système d'examen, et de voir s'il n'y a pas moyen d'améliorer ce système; il est certain que beaucoup d'esprit de parti s'est introduit dans tous les examens et que les surveillants ont été nommés à cause de leurs liens au parti ministériel. Des poursuites ont été prises, c'est vrai, mais on a épargné les plus coupables et le gouvernement devrait donner des explications.

Sir Adolphe Caron dit qu'à propos des employés coupables de fraude dans les examens, la question principale est de savoir s'ils ont été destitués. Bourassa, qui était employé temporaire, a été mis en demeure de subir des examens. Il a été trouvé coupable de fraude et destitué. Il l'aurait été plus tôt, si le bureau du trésor avait pu se réunir plus souvent durant la session. Rondeau, qui était dans le même cas, a aussi été destitué. Quant à M. Benoit, il est connu comme un honnête homme au-dessus de tout soupçon. Il est injuste d'accuser ce monsieur parce qu'il est un ami du gouvernement et pour cela seulement.

M. Bourassa dont il a été question sera poursuivi et il ne serait pas judiciaire pour le parlement d'intervenir en ce moment et de gêner l'action du gouvernement dans ses poursuites. Une enquête sur le système sera tenue plus tard, lorsque les poursuites seront terminées.

L'honorable Costigan dit que tout ce qui était possible pour atteindre les coupables a été fait. Il est vrai que des fraudes ont été

commises à Montréal et que l'on aurait pu ajouter trois autres cas mais peut-on condamner pour quatre cas semblables tout un système d'examen? Ce système est en vigueur depuis 12 ans; des examens de qualification ont lieu deux fois par année en sept ou huit endroits différents, et chaque année en autant d'endroits, il y a des examens de promotion. Dans toutes les circonstances, on n'a pu découvrir des fraudes que quatre fois. Chaque fois que des poursuites ont été instituées, on a dit que les libéraux seuls étaient poursuivis. Je ne sais pas si ceux qui ont été condamnés sont libéraux ou non et je ne m'en inquiète pas. Des poursuites seront instituées contre tous les coupables et dans tous les cas où une preuve est possible.

M. Ouimet, après avoir réfuté les attaques contre M. Benoit, explique sa position en rapport avec M. Bourassa. Il ne sait pas si M. Bourassa est libéral ou conservateur. La première fois que M. Ouimet s'est présenté dans Laval la maison du père de Bourassa était le rendez-vous de ses adversaires Bourassa était à la tête d'une famille nombreuse, il voulait travailler; tout disait qu'il était un honnête homme et j'ai fait comme nous faisons trop souvent de ce côté-ci de la Chambre j'ai recommandé sa nomination, sans m'occuper de savoir s'il était conservateur ou libéral. Il est souverainement injuste de déclarer cet homme coupable avant qu'il ait eu son procès, de préjuger le public contre un homme qui pourra avoir à répondre devant les tribunaux de ce dont on l'accuse. C'est trop souvent le cas dans cette Chambre où l'on fait des procès sans entendre les accusés.

M. Mulock exprime l'opinion que le gouvernement veut sauver les coupables, comme il a fait, en ouvrant la porte de la prison à des forçats, sous prétexte de maladie.

Le vote étant pris, la motion est rejetée par 68 voix contre 40. MM. McCarthy et O'Brien votent avec les libéraux.

En réponse à M. Langeheer, sir John Thompson dit qu'aucun ministre a promis que Québec aurait une ligne de steamers rapides, mais le gouvernement fera son possible pour que Québec soit un port d'attache de cette ligne.

A 6 heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

LES JOURNAUX DU DIMANCHE

A la reprise de la séance, M. Charlton propose que son bill, concernant l'observance du dimanche, soit lu une deuxième fois.

M. Taylor propose que la défense concernant la publication des journaux le dimanche soit limitée à l'impression.

Après discussion, l'article est amendé pour permettre la distribution gratuite de publications religieuses aux "Sunday Schools," églises ou réunions religieuses. Cet amendement est adopté en

comité. Sur une nouvelle motion pour la 3e lecture du bill, M. Mara propose que la "vente" seule soit défendue.

Par 60 contre 52 l'amendement est adopté en comité Nouvelle motion pour 3e lecture, nouvel amendement de la part de M. Bennett qui veut rendre possible d'une amende de \$100 le propriétaire d'un bateau remorqueur qui quittera un port le dimanche. Il cite l'opinion de M. Charlton contre le travail le dimanche. Une discussion très acrimonieuse s'élève et l'amendement est rejeté.

Viennent ensuite deux amendements de M. Langeheer, le premier pour soustraire la province de Québec aux effets du bill et le second pour en renvoyer à 6 mois la 3ème lecture.

Enfin le bill est adopté.

La Chambre se forme en comité sur le bill de M. Coatsworth concernant les cruautés envers les animaux et en adopte un certain nombre d'articles. A 11.10 la séance est levée.

Pendant plus de Cinquante Ans

Le SIROP CALMANT de MME. WINSLOW a été employé par des millions de mères pour leurs enfants durant leur dentition. Si vous êtes dérangés la nuit et si votre sommeil est interrompu par un enfant malade souffrant de Dents qui percent et criant de douleur, procurez-vous aussitôt une bouteille du "Sirop Calmant de Mme. Winslow", pour la dentition des enfants. Il soulage immédiatement le pauvre petit malade de Mères, vous pouvez y compter, il n'y a pas de doute à cet égard. Il guérit la Diarrhée, règle l'Estomac et les Intestins, guérit la Colique ventreuse, adoucit les Gencives, réduit l'Inflammation et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le "Sirop Calmant de Mme. Winslow" pour la Dentition des enfants est agréable au goût, et c'est l'ordonnance de l'une des plus anciennes et des meilleures femmes médecins et gardes-malades des Etats-Unis. Prix, vingt-cinq cents la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens dans le monde entier. Demandez et soyez sûr d'obtenir le "Sirop Calmant de Mme. Winslow." 3-6-93-1a

Glace du St-Maurice!

Invariablement payable d'avance

Le nouage à l'honneur d'informer le public qu'il fournira de la GLACE durant la prochaine saison d'été.

Croyant avoir donné satisfaction à ses pratiques, il espère qu'on voudra bien lui continuer l'encouragement. Il garantit de fournir à ses pratiques.

DE LA GLACE DU ST-MAURICE

PRIX 1894 Depuis le 1er Mai, jusqu'au 1er Octobre, régulièrement tous les jours :

25 à 30 lbs par jour (pour la saison)... \$4.90 25 à 30 lbs par jour (pour un mois)... 1.90

La moitié de prix sera payable durant la première semaine de Mai et la seconde dans la première semaine d'Août.

La glace sera distribuée à raison de 15 cents par 100 livres, à ceux qui en prendront A LA PESEEE.

Les abonnements ne sont que pour une seule famille et toute entente entre deux ou plus leurs familles pour un même abonnement sera considérée comme contraire aux présentes conditions.

L'abonnement de \$4.00 sera exigible de tout abonné qui se sera inscrit dans le cours du mois de MAI.

T. LEMAY. Trois-Rivières, 19 Avril 1894.—jno.

Une question Vitale

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis, écrit à la date du 14 décembre dernier: "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus; je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Regulateur" de la santé de la femme "du Dr. Larivière, de Manville R. L. Si une femme ou fille devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, l'abdomen et l'estomac, je prescris de suite le "Regulateur" et un plaster sur les reins, et deux semaines ne se passent pas sans que mes malades viennent me dire qu'ils sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Regulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal". Le "Regulateur" et les "Female Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr. J. Larivière, Manville, R. L. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr. Larivière soit sur les bouteilles.

MM. Evans & Sons de Montréal, P. Q. agents généraux pour le Canada.

Pour avoir des meubles à bon marché, de qualité supérieure et dans les derniers goûts, allez chez MM. A. Laurin & Cie. No. 45 Rue du Platon,

LE TRIFLUVIEN JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR P. V. AYOTTE, 111 & 113, RUE NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

Abonnement: Un An \$2.00, Six Mois \$1.00

Tarif des annonces: Première insertion par ligne 10 cents

LE TRIFLUVIEN Vendredi, 15 Juin 1894

LE TRIFLUVIEN

Vendredi, 15 Juin 1894

Lettre parlementaire

Ottawa, 14 Juin.

Il n'y aura pas de remaniement à cette session, voilà ce qui a été décidé hier, au caucus des conservateurs.

Je regrette cette détermination. J'ai fait mon possible pour indiquer la voie dans laquelle, à mon sens, on aurait dû s'engager.

Je tais les considérations que tout cela m'inspire; elles ne seraient pas gaies pour nos amis, si j'exposais la situation telle que je la conçois.

Il y aura deux révisions électorales avant les élections générales. C'est dire que ces dernières n'auront lieu qu'en 1896.

Nous avons eu aujourd'hui la visite des cadets du Mont St-Louis, de Montréal. Ils ont fait, et très justement, l'admiration de la foule de curieux qui a assisté aux exercices qu'ils ont exécutés en face du parlement.

Le député qui nous a adressé la parole, le général Herbert, a été très sympathique pour son subalterne, et de ne pas repudier l'acte infléme qu'on lui reprochait.

Maitre Charlton a reçu hier un éreintement dont il aura occasion de se rappeler. Le député de Simcoe Sud, M. Bennet, lui a oté son masque et l'a révélé tel qu'il est.

Mgr LAFLECHE Son éloge tracé de main de maître par Mgr Taché

Saint-Boniface, Manitoba, 19 mai 1894. A Sa Grandeur. Mgr L. F. Lafleche, Evêque des Trois-Rivières.

non-seulement il est prêt à le faire mais il le fait, consciemment, délibérément.

Aussi a-t-il été étonné de belle façon, hier, M. Bennett y est allé de lourde main, et MM. Coatsworth et White, de Cardwell, ont retourné le fer dans les plaies d'une façon vraiment cruelle.

Et tout cela parce que le dit Charlton a des scieries dans le Michigan et des concessions forestières au Canada.

M. Laurier a perdu une belle occasion de se taire. Ce n'est pas la première fois que l'opposition est accusée de déloyauté.

La ligne de conduite à suivre était donc toute tracée pour le chef de la gauche. Il fallait bien laisser le triste sire se tirer tout seul de son bourbier, et dégager la responsabilité du parti libéral.

Pour peu que cela continue, quel est donc le déshonneur devant lequel reculera cette organisation d'hypocrites?

Nous avons eu aujourd'hui la visite des cadets du Mont St-Louis, de Montréal. Ils ont fait, et très justement, l'admiration de la foule de curieux qui a assisté aux exercices qu'ils ont exécutés en face du parlement.

Le député qui nous a adressé la parole, le général Herbert, a été très sympathique pour son subalterne, et de ne pas repudier l'acte infléme qu'on lui reprochait.

Mgr LAFLECHE Son éloge tracé de main de maître par Mgr Taché

Saint-Boniface, Manitoba, 19 mai 1894. A Sa Grandeur. Mgr L. F. Lafleche, Evêque des Trois-Rivières.

et de reconnaissance pour célébrer votre jubilé sacerdotal. Tous veulent bénir Dieu pour les faveurs qu'il leur a faites.

Ces sentiments, exprimés d'une manière si noble et si évidente par les fêtes préparées dans votre ville épiscopale, trouvent leur écho bien au-delà des limites du diocèse de Trois-Rivières.

Et tout cela parce que le dit Charlton a des scieries dans le Michigan et des concessions forestières au Canada.

M. Laurier a perdu une belle occasion de se taire. Ce n'est pas la première fois que l'opposition est accusée de déloyauté.

La ligne de conduite à suivre était donc toute tracée pour le chef de la gauche. Il fallait bien laisser le triste sire se tirer tout seul de son bourbier, et dégager la responsabilité du parti libéral.

Pour peu que cela continue, quel est donc le déshonneur devant lequel reculera cette organisation d'hypocrites?

Nous avons eu aujourd'hui la visite des cadets du Mont St-Louis, de Montréal. Ils ont fait, et très justement, l'admiration de la foule de curieux qui a assisté aux exercices qu'ils ont exécutés en face du parlement.

Le député qui nous a adressé la parole, le général Herbert, a été très sympathique pour son subalterne, et de ne pas repudier l'acte infléme qu'on lui reprochait.

Mgr LAFLECHE Son éloge tracé de main de maître par Mgr Taché

Saint-Boniface, Manitoba, 19 mai 1894. A Sa Grandeur. Mgr L. F. Lafleche, Evêque des Trois-Rivières.

affaibli, pour laisser comprendre que c'est une fête de terre, digne, vénéral et cher Seigneur, recueillir les accents d'une prière que vous apporterez les échos du Nord-Ouest.

C'est dans cet espoir que je suis heureux de me dire Votre tout dévoué et affectionné, ALEX. Arch. de St-Boniface.

Sir Napoléon Casault

L'Hon. juge Casault qui vient d'être décoré par la reine, est un des membres les plus distingués de la magistrature.

Sir L. E. Nap. Casault descend d'une vieille famille française, au jourd'hui presque éteinte et originaire de Granville, en Normandie.

Peu après, il entra en société avec M. Jean Langlois, C. R. M. P. Le nouveau chevalier a été fait C. R. en 1867.

Ecole d'Agriculture de la ferme Laviolette.

Rapport de la 2me conférence.

Etait présents le R. P. Hacus, le Frère Léon, les élèves du séminaire avec leurs professeurs.

Ensuite les soins à donner aux arbres fruitiers en été, l'équilibre de la sève en pulvérisant les branches gourmandes.

La conférence a été terminée par la manière de faire la plantation du chou moëlier.

L'ARROSOIR

La chaleur augmente, et la poussière aussi. Dans la rue Alexandre, où passent les charretiers au charbon, les propriétaires se plaignent du défaut d'arrosoir.

250 Chevaux, Harnais, Couvertures, Colliers, Licous, Traits-Câble, Palonniers doubles A L'ENCAN

Les soumissionnaires ont reçu l'instruction de la compagnie des Tramways de Montréal de vendre à leurs enchères, Hochelags, Jeudi le 21 et Vendredi 22 Juin

TERRE A VENDRE

Une terre, dans la paroisse de St Maurice, à 40 arpents des Forges Radnor, de 80 arpents, dont 20 en culture.

La St Jean-Baptiste

La fête St Jean-Baptiste sera chômée avec éclat cette année à Nicolet, le 25 juin courant.

Le président, M. N. Trahan, est à faire l'organisation de la fête et les autres officiers qui sont MM. Laflamme, Dufresne, Rousseau, Raphaël Pelletier, J. B. Provencher et O'Shaughnessy.

Après midi sera consacrée aux amusements et il y aura une grande partie de base-ball et à 2 heures des courses au trot auront lieu et auxquelles prendront part plusieurs célèbres chevaux de Montreuil et de Québec dont M. L. N. D. Houde s'est assuré le concours.

Le soir, il y aura encore quelques discours et la démonstration se fera par une grande illumination et des feux d'artifice.

Il ne faut pas non plus oublier que cinq faufares ont promis leur concours et feront d'excellente musique.

MARIAGE FASHIONNABLE

A Ste-Généviève de Batiscan, mardi dernier le 12 du courant, M. J. D. Brousseau, M. D. fils de J. D. Brousseau, Eer représentant du comté de Portneuf et ex-maire de Québec, conduisait à l'autel Mlle Marie Lucette Dufresne, fille de M. Dr Dufresne.

En cette ville, le 12 juin courant, à l'âge de 71 ans et 9 mois. Dame Apolline Giroux, épouse de M. Olivier Allaire.

DECES

MUSIQUE et livres de musique de toutes sortes. Toutes espèces d'instruments de musique.

BUANDERIE

Aux personnes qui désirent apprendre ou partir une buanderie, j'irai leur enseigner, en écrivant au No 1151 Rue St Jacques, Montréal.

AUX FROMAGERS

Des livrets et registres pour fromageries sont en vente à la librairie P. V. AYOTTE, à des prix extrêmement réduits.

A VENDRE

Cette bâtisse à quatre étages, en briques, est située en face du fleuve St-Laurent et du port des Trois-Rivières.

HOTEL DES CHUTES SHAWENEGAN

Cet hôtel situé en face des célèbres chutes est de nouveau ouvert pour la réception des touristes et de ceux qui veulent visiter les chutes.

Graines de Fleurs, Graines de Jardins, Graines de toute sorte. A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES

N Marchand & Cie. AGENTS D'ASSURANCES. BUREAUX: 42 Du Platon Trois-Rivières

GEORGES MORRISSETTE POSEUR D'APPAREILS DE Chauffage à Eau Chaude Et à Vapeur BAINS, CLOSETS, CANEAUX D'EGOUTS, Etc.

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. COUR SUPERIEURE. No 393. MARIE AGNES LESSARD, de la Cité des Trois-Rivières, dit District, épouse de Pierre Paquin, maître de pension, de la dite Cité, dûment autorisée pour poursuivre la présente instance.

Parlement Fédéral

Ottawa, 12.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

M. MacDonnell (Algoma) propose un bill pour incorporer la Compagnie du Canal de Montréal, Ottawa et Huron.

M. Bryson propose un bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Pontiac et Ottawa. Ces deux bills sont lus une première fois.

Sur la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, M. Charlton propose amendement annuel au sujet des dépenses du canal Tay.

Il prétend que ce canal qui coûte chaque année \$36,000 n'est d'aucune utilité, excepté pour MM. McLaren; puis il propose une résolution blâmant le gouvernement d'avoir construit ce canal.

L'honorable M. Haggart, après avoir fait remarquer que l'opposition cherche à faire renaitre une vieille question, répond que pas une seule objection n'a été faite à la construction de ce canal. Au contraire, sir Richard Cartwright lui-même approuva le projet.

L'honorable M. Haggart nie ensuite l'affirmation de M. Charlton que MM. McLaren se servent du canal pour leur aqueduc. C'est une de ces faussetés comme M. Charlton a coutume d'en faire.

Sir Richard, en réponse, cherche à démontrer que la construction du canal n'avait qu'un but politique.

MM. Sproule et McMullen continuent le débat, puis l'amendement Charlton est rejeté sur un vote de 101 contre 58.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides jusqu'à six heures, lorsque la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

A 8 heures, la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, et la discussion, vingt fois faite sur le recensement et son exactitude, recommence.

M. Borden (Kings) prétend que les noms de personnes qui ne résident pas au Canada, mais qui habitent les Etats-Unis, depuis 2 à 20 ans, ont été inclus dans le recensement. A ce propos, il lit des déclarations sous serment de personnes qui appuient son affirmation. Ces personnes, pères, oncles, tantes ou autres parents, qui auraient été inscrits à tort sur les listes des énumérateurs, donnent leur serment dans ce sens. M. Borden ajoute qu'il a une liste de 150 noms également inscrits à tort dans le recensement, mais que le chef du bureau des statistiques a refusé de lui fournir des renseignements.

M. le Dr Cameron ridiculise l'idée que des déclarations sous serment puissent être obtenues pour établir que cinquante noms inscrits sur les rôles du recensement sont ceux de cinquante personnes absentes du pays. "Prenez mon compte, dit M. Cameron, et vous y trouverez un millier de Donald McDonald et cinq cents Donald McDonald, fils de Donald. Il ne faut pas attacher plus d'importance qu'il ne faut à la déclaration de Sarah Trois Etolles, disant que son fils a été énuméré à deux endroits."

M. Flint fait quelques remarques, puis sir John Thompson dit que les déclarations de M. Borden demandent certainement que des recherches soient faites. Quant à la demande de livrer à l'examen des députés les rôles du recensement, sir John dit qu'il donnera une réponse après avoir consulté ses collègues.

La discussion se continue ensuite sur d'autres articles du budget.

A une heure la séance est levée.

Ottawa, 13.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

Au début de la séance, le sergent d'armes fait rapport que MM. J. B. Provost et O. E. Larose, les témoins dans l'affaire Bruneau-Turcotte, sont sous garde.

Sur motion de sir John Thompson, les deux témoins sont amenés à la barre de la Chambre.

Sir John propose que la question suivante soit posée à M. Provost: "Avez-vous quelques explications à donner à votre désobéissance à l'ordre du comité des privilèges et élections de comparaitre devant lui, et à l'ordre de la Chambre de comparaitre à la barre?"

A cette question, M. Provost répond qu'il regrette d'avoir obligé la Chambre à émettre un mandat contre lui. Il n'a pas comparu pour les raisons suivantes:

"La sœur de M. Larose, son associé, était malade au point qu'elle est morte le 11 courant, et M. Larose était obligé de rester à

son chevet; pendant ce temps, M. Provost ne pouvait pas quitter son magasin.

M. Provost éprouvait de la répugnance à venir rendre témoignage dans une affaire où était impliqué son parent et ancien associé."

Le témoin se déclare prêt à rendre témoignage lorsque le comité l'exigera.

Sur motion de sir John, il est demandé au témoin: Si vous êtes mis en liberté, promettez-vous d'être présent pour rendre témoignage à la prochaine séance du comité et à toute séance subséquente?

Réponse: Oui monsieur.

La même procédure est suivie au sujet de M. Larose qui plaide la maladie de sa sœur et sa répugnance à rendre témoignage dans une cause où son ancien patron est impliqué.

Motion à cet effet étant adoptée, les témoins sont mis en liberté.

INTERPELLATIONS

En réponse à M. McLennan, M. Paterson dit qu'il n'y a pas dans les archives de traces d'une promesse de donner aux survivants des volontaires de 1837-38, en reconnaissance de leurs services, un octroi en terre ou en argent. Si promesse a été faite c'est le gouvernement du Haut-Canada qui en est responsable.

M. Langelier demande: Le conseil des douanes, tel qu'institué par la sous-section 2 de la section 4 de l'acte des douanes, s'est-il réuni avant le 21 mai 1894 et, a-t-il, comme corps, rendu quelque décision sur des questions ou des difficultés à lui soumises par des intéressés; si oui, dans quels cas l'a-t-il fait?

L'honorable M. Foster répond que ce conseil a siégé avant le 21 mai 1894 et rendu des décisions. Le nombre de cas de ce genre est trop considérable pour qu'il soit possible d'en donner la liste dans une interpellation.

M. CHARLTON SUR LA SELLETTE

A l'appel des ordres du jour, M. Bennett attire l'attention de la Chambre sur un mémoire envoyé par M. Charlton, député libéral de Norfolk Nord, au Congrès américain. La question d'un droit d'exportation sur les billots, dit M. Bennett, a été souvent discutée devant la Chambre, et il est regrettable que le gouvernement ait refusé de rétablir les droits qui ont donné lieu aux représentations de M. Charlton. S'il est prouvé que ces représentations étaient mal fondées en fait, il est à espérer que le gouvernement se rendra à la demande qui lui a été faite de taxer l'exportation des billots.

Il y a quelque temps, le gouvernement a fait une enquête au sujet du tarif, et M. Charlton lui a soumis un mémoire que M. Bennett lit et dont voici la substance:

Le bill Wilson admettait en franchise tous les bois bruts ou travaillés qui sont énumérés dans 20 à 25 articles du tarif, mais avec cette réserve que si un pays étranger impose un droit d'exportation sur un de ces articles, les Etats-Unis imposeront un droit d'importation sur ce même article. M. Charlton, dans son mémoire, dit que cette restriction n'est pas assez sévère; il conseille de la modifier en disant que si un droit d'exportation est mis sur un seul de ces articles, tous les bois sans distinction seront sujets à la taxe d'importation. Il déclare de plus que les Etats-Unis ont absolument besoin du bois canadien et que la législation qu'il propose est le meilleur moyen d'empêcher le gouvernement canadien de taxer les billots à leur exportation du Canada.

Commentant ce mémoire, M. Bennett dit qu'il contredit toutes les déclarations faites en Chambre par M. Charlton. Celui-ci prétendait être opposé au droit d'exportation sur les billots par crainte de représailles de la part des Etats-Unis, tandis qu'en réalité, il indiquait aux Américains le moyen d'user de représailles. Il soutenait que les Américains peuvent se passer des bois canadiens, tandis que, dans son mémoire, il admet qu'ils en ont absolument besoin.

Les démarches de M. Charlton ont été un résultat désastreux pour le Canada. D'après le tarif Wilson, tel que proposé, le fait que le gouvernement canadien aurait taxé l'exportation des billots de pin n'aurait pas empêché l'importation en franchise aux Etats-Unis de l'épinette et des autres bois bruts sciés ou travaillés. Maintenant, grâce au conseil de M. Charlton, tous les bois canadiens seront taxés aux Etats-Unis de \$2 le mille pieds.

M. Bennett critique sévèrement la conduite de M. Charlton, un député canadien qui se prétend loyal et patriotique et qui travail-

le à l'étranger contre les intérêts de son pays. M. Bennett demande à M. Laurier de désavouer et blâmer la conduite de M. Charlton; cela lui sera d'autant plus facile, dit-il, que M. Charlton ne lui veut guère de bien. Il n'y a pas longtemps encore qu'il écrivait que le parti libéral ne pourra guère réussir tant qu'il aura à sa tête un chef français et catholique et une machine sans scrupule comme M. Edgar. M. Charlton a été traître à son chef, traître à son parti, traître à son pays et il mérite la censure de tous.

M. Charlton dit que lors du bill McKinley, il est allé à Washington et a contribué à l'arrangement suivant: Si le gouvernement américain décidait de réduire les droits sur les bois canadiens, le gouvernement du Canada s'engageait à enlever le droit d'exportation alors existant sur les billots.

Avec la permission de sir John Macdonald, une interpellation fut faite au gouvernement qui répondit dans le sens de cet arrangement. Les Etats-Unis manquèrent à leur parole et ne réduisirent les droits que sur une partie des bois, bien que le gouvernement canadien eut enlevé tout droit d'exportation. Lorsque le bill Wilson fut soumis au Congrès, il avait pour objet de remplir les promesses du parti démocrate de donner aux Etats-Unis le bois, le sucre, le charbon et le minerai de fer exempts de droits. Toute cette partie du tarif, à part ce qui concernait les bois, fut rejetée, grâce à l'influence des sénateurs démocrates intéressés. Le bois était menacé du même sort et l'influence des marchands de bois du Michigan aurait obtenu que la taxe établie par le bill McKinley fut maintenue. Le seul moyen d'empêcher cela était de rendre impossible une taxe d'exportation.

M. Bennett: Combien le Michigan a-t-il de sénateurs démocrates?

M. Charlton: Pas un seul, mais les marchands de bois pouvaient avoir de l'influence sur d'autres sénateurs.

M. Coatsworth: avez-vous conseillé aux Etats-Unis le moyen d'user de plus de représailles contre le Canada?

M. Charlton: J'ai cherché à empêcher les marchands de bois du Michigan de faire taxer le bois canadien.

M. Coatsworth: Vous ne répondez pas à ma question.

M. Charlton: Je n'ai pas à donner d'autre réponse.

M. MacLean établit par des citations que le mémoire de M. Charlton est la contradiction de tout ce que ce monsieur a dit en Chambre.

M. R. S. White démontre que M. Charlton a évité de répondre à l'accusation portée contre lui, celle d'avoir induit le gouvernement américain à adopter une législation hostile au Canada.

Sir John Thompson répond à la prétention de M. Charlton que le contrôleur des douanes avait décidé que les billots américains servant au flottage des trains de bois devaient être taxés et que le premier ministre avait annulé cet ordre du contrôleur. Sir John dit que la question de taxer ces billots avait seulement été discutée entre le contrôleur et lui.

M. Laurier se plaint de n'avoir pas été averti au préalable que la question débattue serait soumise à la Chambre; il dit que M. Bennett a seulement voulu le mettre dans une position embarrassante mais sans succès. Si M. Charlton a dit que le parti libéral ne pourrait pas être victorieux avec un chef français et catholique, il n'a peut-être pas eu tort, s'il faut en juger par les appels aux passions de certains journaux. Quant à la question soumise à la Chambre, je dois dire que le parti libéral n'est pas un parti d'inquisition, et pour ma part je ne suis pas pour m'occuper des opinions individuelles des membres du parti. Cela met fin au débat.

LES PECHERIES

M. Allan fait un long discours pour se plaindre des règlements concernant les pêcheries dans les grands lacs et leurs tributaires.

Le même sujet est encore discuté à la séance du soir par sir Charles Hibbert Tupper et M. Mills.

A 11 heures, la Chambre se forme en comité des subsides jusqu'à une heure et quarante minutes du matin, lorsque la séance est levée.

SHILOH'S VITALIZER.—M. T. S. Hawkins, Chattanooga, Tenn, dit: Le Shiloh's Vitalizer a sauvé ma vie. Je le considère le meilleur remède pour un système débilité, que j'ai jamais employé. Pour la Dyspepsie, le Foie, ou les Rognons il est excellent. Prix 75 cts. 203-6m

En vente chez R. W. WILLIAMS, Pharmacien, Trois-Rivières.

Echos de la Ville et du District

Nous apprenons avec plaisir que le Dr J. E. Bergeron, fils de M. Georges Bergeron, de St Grégoire, passe à de-vant cette ville, le 17 courant, à bord du *Parisian*, revenant de Woertshofen en Bavière, Allemagne, où il est allé étudier la méthode de la célèbre cure d'eau de Mgr Knapp.

Le Dr Bergeron sera en notre ville, le 20 courant, se rendant à St Grégoire, où il va visiter sa famille.

L'Association de tir pour le comté de Champlain donnera son concours annuel en la paroisse de Ste Genevieve de Batiscan, sur le terrain de Mme Veuve Amé Dessureau, vendredi, le vingt-deux du courant.

Ce concours promet de réunir un grand nombre de concurrents, et les prix offerts seront bien contestés.

La société St-Jean-Baptiste de Joliette, a décidé de célébrer solennellement la fête de St-Jean-Baptiste, le 19 courant.

A cette occasion des excursions s'organisent de tous côtés. Une grande excursion partira de Trois Rivières, le 19 au matin, à 6 30 heures, par le C. P. R. arrêtant aux stations intermédiaires sur tout le parcours, jusqu'à Joliette.

La musique de l'Union Musicale a été retenue pour la circonstance et accompagnera les excursionnistes. Le prix du passage, de Trois Rivières, est de \$1.30 aller et retour.

La distribution des prix, au Séminaire des Trois-Rivières, aura lieu jeudi, le 21 du courant, à 8 heures de l'avant-midi. La veille au soir, à 7 1/2 heures, les élèves répéteront en l'honneur de M. le Chanoine La Richard, Supérieur, la séance dramatique qu'ils ont donnée à l'occasion des Noces d'Or de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières. Les parents des élèves seront admis à cette séance sur présentation de la carte d'admission à la distribution des prix. Les Messieurs du clergé sont respectueusement invités d'y assister.

La musique de l'Union Musicale a donné un joli concert hier soir, au jardin Champlain, sous la direction de M. P. Heyndal.

Il y avait foule et l'on a beaucoup admiré la précision et le goût avec lesquels les différents morceaux ont été exécutés.

Nos félicitations au directeur et aux musiciens et nous espérons que nous aurons l'avantage de les entendre encore souvent.

Ne mettez jamais en oubli ce que l'on vous a souvent répété et que l'on vous répètera tant qu'ils tiendront leur parole de vérité d'avoir le plus beau et le meilleur marché. Nous voulons parler du magasin populaire de BONDY & BEAULAC qui, ce printemps, a ce qu'il y a de plus beau dans la ville pour pantalons et habillements complets. Faites-leur donc une visite.

Nous recevons le programme de la fête de St-Jean-Baptiste qui sera chômée avec éclat, cette année, à Victoriaville, mardi le 26 juin courant.

Le programme comporte une messe solennelle à huit heures, avec sermon prêché par le Rvd. Père Plessis dominicain, et aussi bénédiction de la bannière de la société St-Jean-Baptiste.

Après la messe aura lieu une grande procession, avec chars allégoriques (28 chars allégoriques) sociétés nationales et de bienfaisance, et corps de musique. Cette procession se fera de Victoriaville à Arthabaska.

Au retour on se rendra sur le terrain de la fête où il y aura des tables de rafraichissements, tables à dîner, etc.

Dans l'après-midi il y aura plusieurs discours patriotiques.

Puisieurs orateurs distingués ont promis leur concours et on peut s'attendre à un succès.

La fête se terminera par une brillante illumination, le soir, avec feu d'artifice et grande retraite aux flambeaux.

La Compagnie du Grand Tronc émettra des billets à prix réduits sur toute sa ligne, pour cette fête.

Un anneau en or a été trouvé ce matin dans le carré "Champlain". La personne qui l'a perdu pourra le réclamer en s'adressant au bureau du TRIFLUVIEN et en payant les frais de la présente annonce.

ST JOSEPH DE LA MÉRINAC.—M. Alfred Gagnon, a failli se faire tuer ces jours derniers.

Il avait chargé son fusil et voyant que l'arme ne fonctionnait pas et que la charge ne voulait pas partir, il se mit en frais de nettoyer le canon.

L'arme partit subitement et la charge faillit frapper M. Gagnon à la tête. Il en fut quitte heureusement pour quelques grains de poudre et la peur.

M. David Roy qui était arrivé ici, ce printemps, avec sa famille, s'est noyé dimanche soir, dans les circonstances suivantes.

Il voulait traverser la rivière Mékinac, en compagnie de deux autres personnes. Mais l'embarcation était trop chargée et elle chavira. Ses deux compagnons ont pu se sauver, mais M. Roy s'est noyé.

A midi et demi aujourd'hui, la brigade de feu a été appelée pour un incendie chez Mr. Smardon, rue Des Champs.

La magnifique résidence de Mr. Smardon, qu'il venait de faire réparer à neuf, était en feu.

La brigade réussit après beaucoup de travail à maîtriser l'élément destructeur.

Le feu qui a été découvert par un passant, a pris par une cheminée en arrière et quand l'alarme fut sonnée, la toiture était déjà beaucoup endommagée.

La brigade répondit aussitôt à l'appel, et en quelques instants, nos braves pompiers étaient à travailler pour maîtriser cet incendie.

Malheureusement, l'aqueduc ne donnait qu'une faible pression d'eau et en plus la borne fontaine qui est en face du séminaire, s'est brisée. Eau a été fondue dans toute sa longueur par la pression de l'eau. De sorte que les pompiers n'ont pu travailler qu'avec peine.

Néanmoins le feu fut bientôt maîtrisé et confiné à la toiture.

Les dommages par le feu sont surtout à la toiture. Les dommages par l'eau et la fumée sont considérables à l'intérieur et tout l'ameublement est gâté.

Les citoyens des environs ont aidé grandement au sauvetage d'une partie des meubles et de la bâtisse.

Les comités de l'aqueduc et du feu devraient voir à ce que des accidents à l'aqueduc, comme celui arrivé aujourd'hui, ne se répètent pas. Si le feu avait éclaté la nuit dans une rue usée comme le séminaire, on ne peut pas se figurer ce qui serait résulté.

Les pertes chez M. Smardon sont couvertes par les assurances.

Si vous voulez un beau meuble et à bon marché, ne manquez pas d'aller chez MM. A. Laurin & Cie, No. 46 Rue du Platon, avant d'acheter ailleurs.

Vous serez satisfait de la qualité et du prix.

Soulagement en six heures.—Maladies acablantes des Rognons et de la vessie soulagées en six heures par le "Great South American Kidney Cure". Ce nouveau remède est pour les médecins une cause de grande surprise et de joie profonde à raison de la promptitude excessive avec laquelle il oblige la douleur dans la vessie les rignons les os et toutes les parties des reins urinaires chez l'homme ou la femme.

Il guérit la rétention d'urine et la douleur en provoquant un écoulement immédiat. C'est le remède voulu pour tous ceux qui recherchent un soulagement immédiat et une prompte guérison.

Garanti par R. W. Williams, Pharmacien des Trois Rivières.

Panama en cendres.

GINQ MILLE PERSONNES SANS ABRI.

\$3,000,000 EN FUMÉE.

Panama, 14.—Une conflagration sans précédent vient de dévaster cette ville. Un incendie dont le télégraphe ne donne pas l'origine, s'est déclaré hier après midi et s'est continué neuf heures durant, malgré le courage et l'activité déployés par les pompiers.

Ce n'est que vers deux heures ce matin que ce vaste incendie a pu être arrêté dans sa marche évasative. Mais après quels dégâts! Plus de 300 maisons en cendres. Le quartier où pullule une population chinoise a été entièrement détruit. Les pertes sont évaluées à \$3,000,000 et il n'y a qu'environ \$200,000 d'assurances. Plus de 500,000 personnes sont sans abri et sans pain. La désolation régne partout.

Venez Visiter

— NOTRE — Assortiment Complet

— DE — MACHINES

AGRICOLLES

Buggies, Phaetons, Expresses, Etc., Etc.

G. B. R. Dufresne & Fils

14 & 16 St Antoine TROIS-RIVIERES

GRAINES DE SEMENCES - Eau Original Carton - Cachets de Williams - Salsepareille Composee de Williams - R. W. WILLIAMS, CHIMISTE.

Les Fromages du Canada En Avant! - M. J. N. DUGUAY, La Baie du Febvre, P. Q.

J. C. ROUSSEAU & Cie - GINGER ALE, CIDRE CHAMPAGNE, SODA, Etc., Etc. - L'eau Minérale Caxton

LISEZ! LISEZ!! - REDUCTION - Chez J. PETITCLERC & Cie

A propos d'Agriculture

UNE GRANDE CAUSE DE SUCCES EN INDUSTRIE LAITIÈRE—UN INSECTE NUISIBLE—A PROPOS DE BASSE-COUR.

Je conversais l'autre jour avec plusieurs cultivateurs; le sujet de la conversation était sur les vaches laitières, le soin qu'il faut leur donner, leur rendant tous les divers traitements qu'elles reçoivent. A l'appui de mes assertions je tâchais de démontrer la différence des rendements qu'il y a entre les troupeaux de certains cultivateurs. Pourquoi disais-je, un cultivateur retire-il \$40 de profit avec ses vaches tandis qu'un autre n'en retire que \$15 à \$20? C'est parce que tel cultivateur convainc qu'une mauvaise vache coûte autant à entretenir qu'une bonne un soin particulier au choix des sujets de son troupeau, il fait grand cas des reproducteurs et n'élève que les individus qui proviennent de ses meilleures vaches laitières et d'un taureau de première classe qui provient lui-même d'une excellente laitière. Cet autre cultivateur n'est pas si particulier, il croise ses vaches avec le premier avorton venu et se forme un troupeau de vaches inférieures qui lui donnent de maigres profits. Voilà la principale cause du succès et de l'insuccès dans l'industrie laitière.

Pour démontrer ce que peut produire la race améliorée je citais le cas de quelques vaches qui avaient donné avec la même quantité de nourriture qu'auraient consommée des vaches de qualité inférieure, des rendements extraordinaires: tels que 800,900 lbs de beurre par année. Se citait spécialement la vache Jersey Lily Flagg qui a donné 1046 lbs de beurre dans son année. Vous ne sauriez croire avec quels sourires d'incrédulité ces chiffres furent accueillis par mes interlocuteurs, même l'un d'eux ne m'a pas dit ouvertement que j'étais un menteur, mais l'a bien laissé entendre. Il y a si loin en effet entre une vache qui donne plus de mille livres de beurre dans une année et celle qui donne à peine 100 lbs! Dans tous les cas je crains bien de m'être fait une mauvaise réputation en affirmant à ces cultivateurs des faits les plus véridiques, mais tout à fait invraisemblables pour eux. Ce qu'il y a de malheureux c'est qu'ils ne sont pas les seuls incrédules.

Croyez-moi, cultivateurs, si vous voulez avoir de bons résultats avec vos troupeaux, choisissez bien les sujets qui les composent; ne craignez point de dépenser une couple de piastres pour avoir le service d'un bon taureau reproducteur. Cet argent vous sera centuplé dans quelques années. Croyez-en la parole d'un agronome canadien de mérite qui disait dernièrement que le plus grand ennemi de l'industrie laitière, le plus grand obstacle à son succès est le taureau banal qui court librement tout l'été. Celui-là ne coûte pas cher mais aussi, quelle triste progéniture il donne!

Tous les cultivateurs connaissent ces vers dégoûtants appelés tures que l'on trouve au printemps sur le dos du bétail. Cet insecte cause au troupeau plus de dommage qu'on ne le croit généralement; non seulement il a de l'effet sur la santé de l'animal affecté, mais il diminue d'un tiers au moins la valeur de la peau de ce dernier. Des statistiques de 1889 démontrent que du mois de janvier à juin, ce ver parasite causait pour \$3,000,000 de dommages à l'Union Stock Yards de Chicago. Je crois être utile à mes lecteurs en donnant aujourd'hui quelques détails sur la manière de la détruire.

La mouche qui produit cette larve dépose ses œufs sur le bétail durant les mois de juin et de juillet; ces œufs ne tardent pas à éclore et produisent des petits vers qui pénètrent dans la peau et se logent entre cuir et chair. La présence de l'insecte cause une inflammation assez violente chez l'animal. Le ver grossit très lentement jusqu'en février, à cet époque même l'on s'aperçoit difficilement de sa présence. Cependant passé ce temps il augmente en volume rapidement et produit sur la peau une petite élévation bien apparente; à mesure qu'il grossit il agrandit le trou par où il respire et doit s'échapper plus tard. Au commencement de mai ce parasite est à sa grosseur; il laisse sa victime, tombe sur le sol dans lequel il s'enfonce; il en sort au bout de quatre semaines métamorphosé en mouche.

Heureusement qu'il est assez facile d'éloigner cette peste. Un mélange de soufre et d'huile de poisson que l'on applique une

fois par semaine sur le dos du bétail durant les mois de juin, juillet et août est très efficace. Mais le remède le plus sûr, c'est d'enduire d'un corps gras aussitôt qu'on les remarque les petites éminences qui décelent la présence de la larve; la matière grasse bouche l'ouverture par où l'insecte respire et ce dernier meurt bientôt asphyxié. Suivant plusieurs autorités, la mouche qui dépose cette larve nuisible ne parcourt pas de longues distances et une fois qu'on est parvenu à s'en débarrasser, c'est pour longtemps.

Une excellente diète pour les jeunes canards est celle-ci: une partie de "moulée" de blé d'Inde, une partie de son de blé, des déchets de viande, des patates et des navets cuits. Il va s'en dire qu'il est important de tenir constamment de l'eau à la portée des jeunes canards, cependant il n'est pas prudent de les envoyer à l'eau avant qu'ils aient toutes leurs plumes; quand ils y vont avant, le duvet s'imbibe d'eau, les jeunes canards prennent du froid et meurent généralement; la même chose arrive si on les laisse courir le matin à la rosée; c'est même la cause principale qui enlève chèrement un si grand nombre de jeunes canards.

A ce propos, il est peut-être opportun d'ajouter que les jeunes dindons eux aussi, sont excessivement sensibles à l'humidité. Un orage subit, une promenade trop matinale à la rosée tue plus de jeunes dindons que toutes les autres causes de destruction réunies.

FLEURS EN POTS & BOUQUETS

Garnitures de Corbeilles, Vases, etc. Arbres à fruits, pommiers, pruniers et cerisiers de la Pépinière de M. A. DUPUIS, Village des Aulnais, Comté de L'Isle. Conditions avantageuses pour l'établissement de vergers plans, devis et plantation gratuits avec garantie. C. EON, Jardinier, 30, Rue du Fleuve, Trois-Rivières, Seul agent pour le District

TABAC

3,000 LBS

de Tabac en feuilles d'Ontario, très fort (Menoque) à Vendre

CHEZ

L. T. CORMIER

35, 37, 39 & 41, RUE ST-ANTOINE

TROIS-RIVIERES

PIERRE A MOULANGE



Directe de France

Le soussigné ayant fait un voyage spécial en France, ce printemps, pour faire l'achat de PIERRE A MOULANGE, informe les propriétaires de Moulin qu'il vient d'en recevoir

2,000 Morceaux

Choisi par lui-même, et de qualité supérieure à celle de l'année dernière. M. Lacroix vendra également cette pierre au morceau à ceux qui désireraient l'acheter ainsi.

De plus: Il a en mains 12 paires de moulages de premier choix, au plus bas prix.

Correspondance Sollicitée.

E. A. LACROIX.

Rue St-Antoine, Trois-Rivières.

15-2m

A VENDRE

La magnifique propriété située au coin des rues du Fleuve et du Platon, appartenant à l'Hon. J. K. Ward, est offerte en vente au prix de \$7,000.00. Conditions faciles. S'adresser à

R. KIERNAN, Régistrateur, Agent.

26-1 94-jne

Emplacement à Vendre

Un bon grand emplacement, en la paroisse de St Stanislas de Ballescan, avec maison, écurie et remise, le tout bon ordre, à peu près 15 arpents du moulin de MM. Price. Bonne chance pour un marchand ou un boulauger.

S'adresser sur les lieux à Madame FELIX BORDELEAU. Conditions faciles. 10-4-2m

N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST CHEZ GARIEPY & PANNETON

QUE VOUS TROUVEREZ LE MEILLEUR CHOIX

D'Etouffes à Robe, Serges, Tweeds et Nouveautés en Soies, Velours, Dentelles ET AUTRES GARNITURES, ETC.

Les Marchandises Nouvellement Arrivées Sont Supérieure

A celles de l'année dernière

Elles sont plus de goût que l'année dernière. Le prix est plus bas que jamais. La nouvelle marchandise est toujours préférée à l'ancienne, qui n'ayant pas été vendue en bon temps, vous est offerte à des prix qui sont toujours trop élevés pour des anciennes modes.

La Mode c'est le Nouveau et le Nouveau est chez

GARIEPY & PANNETON

Où vous êtes invités d'aller visiter les marchandises de dernier goût.

142, - Rue Notre-Dame, - 1 2 TROIS-RIVIERES

32-2-94-1a

N'oubliez-pas ceci ?

AVEZ-VOUS VU L'ASSORTIMENT DE TAPISSERIE

BAS PRIX SANS PRECEDENTS

à la librairie de P.V. Ayotte

25 mille pièces viennent d'arriver. Tout ce qu'il y a de plus nouveau. Les Prix sont plus réduits que jamais.

171 & 173, Rue Notre-Dame

Portes Voisines de la Banque du Peuple.

Venez voir ! Venez voir

A. BERGERON

Horloger, Bijoutier & Opticien

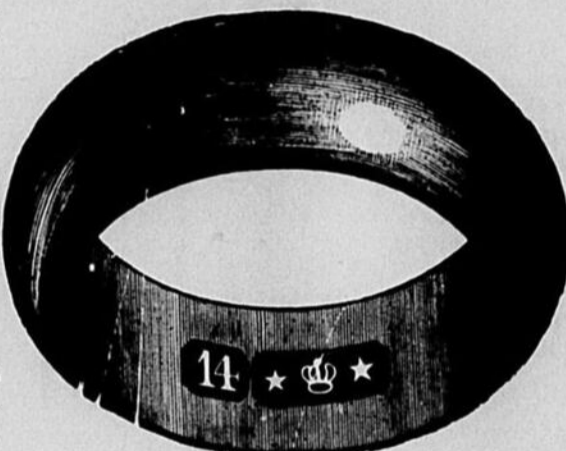
30, RUE DES FORGES, 30

En face du Marché, TROIS-RIVIERES

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos amis et au public en général que nous avons maintenant en magasin les

Nouveaux JONCS SANS SOUDURES

Le fini et la bonté de ces jongs les rendent de beaucoup supérieurs aux anciens.



Nous faisons une spécialité de la vente des Lunettes & Lorgnons pour toutes les vues. Lunettes et Lorgnons concaves et convexes, en or et en argent. Les instruments d'optique sont des plus complets.



Vous trouverez aussi un assortiment de plus complets de Montres, Horloges et Bijouteries de tout genre; Jongs de mariage faits sur commande dans le plus court délai. Réparage de Montres, d'Horloges et Bijouteries faits aux plus bas prix. Montre Silverine garantie, avec un bon mouvement américain \$1-90

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

A. BERGERON,

Horloger et Bijoutier,

En Face du Marché.—Trois-Rivières

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

Aux Dames! Aux Demoiselles!

Nouvelle Méthode de Coupe

MADAME JOS HAMEL, à l'honneur d'annoncer à ses anciennes clientes et au public en général qu'elle vient d'ajouter à ses établissements de modiste, pour la confection des robes et manteaux, une nouvelle méthode de coupe, qui donne toujours satisfaction garantie, de la robe à l'ajustement. Voici le diplôme qui lui a été décerné à l'Académie de Coupe de Robes, de Madame E. L. Ethier, 38 Rue St-Denis, Montréal.

ACADEMIE DE COUPE DE ROBES

Règle Systématique du Tailleur Français

Dame E. L. Ethier. Améliorée et patente par Belle Julia Penley

Diplôme 1ère Classe

Décernée à Madame Jos. Hamel, Trois-Rivières, P. Q. Daté le 9 février 1894.

Dame E. L. ETHIER, Principal Mrs JULIA PENLEY, inventeur.

Pour l'avantage des Dames et des Demoiselles qui désiraient apprendre cette méthode, je donnerai des leçons et montrerai la méthode de couper qui est reconnue la plus simple, la plus aisée, donnant des résultats tels que désirés, et s'apprenant dans quelques jours. La coupe comprend le dessin des patrons, l'assemblage, l'essayage, la rectification la garniture du corsage, la jupe, le manteau et le doctan. Comme par le passé, j'apporterai une grande attention aux commodes que l'on voudra bien me confier.

Mde Jos. Hamel,

13-3-1a 6 St-Georges Trois-Rivières

T. BOURNIVAL J. F. BELLEFEUILLE

Thos Bournival & Cie

Importateurs & Marchands d'Épiceries

— EN —

Gros et en Détail

— ET —

Emballleurs d'huile de charbon NO. 46, RUE DES FORGES

TROIS RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de MM. BOURNIVAL & Cie un assortiment des mieux choisis de

THÉ, CAFÉ, LARD, SAINDOUX, FARINE, MELASSE, SUCRE, VINS DE MESSE, LIQUEURS DE TOUTES SORTES Etc., Etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888-jno



13-4-94-1a



BUREAU de POSTE

DES

TROIS-RIVIERES

18 Mai 1894.

| MALLES | ARRIVÉE | DÉPART. |
|--|------------|---------------------------------------|
| PAR LES PACIFIQUE. | | |
| Section Ouest. | | |
| EXPRESS. | | |
| Montréal et Ouest..... | 12.30 P.M. | 3.40 P.M. |
| Yamachiche, Rivière du Loup, Maskinongé, Berthier et Sorel | " | " |
| Stas-Unité Est et Ouest..... | " | " |
| Ottawa..... | " | " |
| Section Est. | | |
| EXPRESS. | | |
| Québec et Est..... | 4.30 P.M. | 11.40 A.M. |
| Champlain..... | " | " |
| Baltescan et Ste-Anne la Pérade | " | " |
| PAR LE GRAND TRONC. | | |
| Stas-Unité (Est)..... | 8.30 A.M. | 10.45 A.M. Lundi, Mercredi, Vendredi. |
| St Grégoire..... | 8.30 A.M. | 2.30 P.M. Mardi, Jeudi, Samedi. |
| Arthabaska et Canton de l'Est Nicolet et LaBaie..... | " | " |
| PAR TERRE. | | |
| Récanourt..... | 8.00 A.M. | 8.00 A.M. |
| Gentilly, St-Pierre-Berquet St-Jean D. C. et la Riv. Sud | " | " |
| St-Maurice et St-Narcisse..... | 10.30 A.M. | 1.00 P.M. |
| St-Etienne..... | " | " |
| Shawenagen, Fort St-Maurice | " | " |
| Valmont } 3 fois par semaine } mardi, jeudi, samedi | " | " |
| PAR CHEMIN DE FER DE NUIT. | | |
| Ottawa..... | 8.00 A.M. | 8.00 P.M. |
| Montréal..... | " | " |
| Québec..... | " | " |
| Grandes Piles..... | | |
| St-Jean..... | 4.2 P.M. | 11.00 A.M. |
| St-Théophile..... | " | " |
| St-Thomas..... | " | " |
| St-Théodore..... | " | " |
| St-Jacques..... | " | " |
| N. D. des Anges..... | " | " |
| La-Tortue..... | " | " |
| Grand-Mère..... | " | " |
| St-Flore..... | " | " |
| Forges-Radnor..... | " | " |

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 9.00 A.M., 3.00 P.M. et 7.15 P.M. Les lettres enregistrées doivent être mallees 20 minutes avant le départ de chaque malle.

C. K. OGDEN, M. P. Trois-Rivières, 12 Novembre 1893.

IMPRESSIONS

— DE —

LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau de

TRIFLUVIEN

171 & 173

NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

- Placards,
- Pancartes,
- Cartes d'affaires,
- Entêtes de comptes,
- Entêtes de lettres,
- Blancs de Reçus,
- Blancs de Billets
- Enveloppes,
- Catalogues,
- Pamphlets,
- Circulaires,
- Programmes,
- Lettres Funéraires
- Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix

Notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE,

TROIS-RIVIERES, P. Q